

Établissements de formation maritime

L'ÉTABLISSEMENT	FILIERES		LES CONDITIONS D'ACCÈS
ISPM Agadir – Institut Supérieur des Pêches Maritimes L'Institut supérieur des pêches maritimes (ISPM d'Agadir est un établissement public relevant du Ministère de l'agriculture, et de la pêche maritime. Il a pour but de former des cadres supérieurs destinés à occuper des postes de responsabilité dans le secteur des pêches maritimes)	Pêche		• Titulaire d'un baccalauréat scientifique ou technique • Ne pas dépasser 21 ans au 31 septembre de l'année en cours • La pré-sélection se fait sur dossier et à la base de la moyenne obtenue au baccalauréat • Modalité du concours : test écrit
	Mécanique Marine		
	Transformation et valorisation des produits de la pêche		
	Aquaculture marine		
ITPM - Instituts de Technologie des Pêches Maritimes à Al Hoceima, Larache, Safi, Tan Tan et Laâyoune (L'Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Safi est un établissement relevant du Département de la Pêche Maritime. Sa mission est de former, pour le secteur de la Pêche, des officiers qualifiés dans les spécialités de Patron de Pêche ou d'officier mécanicien de 3ème classe.)	spécialisation	Marin Pêcheur Spécialisé	<u>Pour les nouveaux candidats</u> ○ 6ème année de l'enseignement fondamental ; ○ Etre âgé de moins 25 ans ; ○ Aptitude physique à exercer la fonction de marin. <u>Pour les marins en activité</u> ○ certificat d'alphabétisation ○ 18 mois de navigation effective ; ○ Agé de moins 40 ans.
		Marin Mécanicien Spécialisé	
		Marin Pêcheur Artisan	
		Ouvrier en Industrie de pêche	
	Technicien	Diplôme de Patron de Pêche	<u>Pour les lycéens :</u> • Avoir le niveau du baccalauréat

		Diplôme d'Officier Mécanicien 3 ^{ème} Classe	scientifique ou technique et être âgé de 30 ans <u>Pour les professionnels :</u> - Être titulaire du diplôme de Qualification Professionnelle Maritime (pêche ou machine) - Concours.
	Qualification	Patron de pêche côtière	<u>Pour les nouveaux candidats</u> 9^{ème} année de l'enseignement fondamental ; - Être âgé de moins 25 ans - Aptitude physique à exercer la fonction de marin. <u>Pour les marins en activité</u> - Certificat de spécialisation ; - Agé de moins 40 ans.
		Mécanicien Pratique	
CQPM - Centre de Qualification Professionnelle Maritime (CQPM est un établissement de formation dédié aux métiers de la mer et de la pêche)	Pêche et Aquaculture		- Être âgé de 16 ans minimum. - Avoir un niveau de 3^{ème} ou équivalent. - Parfois, une expérience préalable en milieu marin est souhaitée.
	Navigation et Exploitation Maritime		- Être âgé de 18 ans minimum. - Posséder un niveau de 3^{ème} ou équivalent. - Passer des examens médicaux spécifiques.
	Maintenance et Réparation Navale		- Être âgé de 16 ans minimum. - Avoir un niveau de 3^{ème} ou équivalent.

		- Formation préalable en mécanique ou électrotechnique recommandée.
	Sécurité Maritime	- Être âgé de 18 ans minimum. - Aucun niveau scolaire spécifique requis, mais des formations de base en sécurité sont souvent nécessaires.
	Transport Maritime et Logistique	- Être âgé de 16 ans minimum. - Avoir un niveau de 3ème ou équivalent.
INRH - Institut National de Recherche Halieutique (INRH est un établissement public marocain dédié à la recherche halieutique, fondé pour contribuer à la gestion durable des ressources maritimes et à la promotion de la pêche)	Recherche en biologie marine.	- Bac scientifique ou équivalent. - Dossier de candidature et entretien.
	Gestion des ressources halieutiques.	
CFPP - Le Centre de Formation Professionnelle en Pêche (CFPP est un établissement dédié à la formation des professionnels du secteur halieutique. Il vise à développer les compétences nécessaires pour travailler dans les métiers liés à la pêche et à l'aquaculture.)	Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) en Pêche	- Âge Minimum : 16 ans. - Niveau Scolaire : Avoir complété la 3ème année de collège ou équivalent. - Dossier de Candidature : Soumission d'un dossier comprenant des documents académiques, un CV et une lettre de motivation. - Tests de Sélection : Des tests peuvent être réalisés pour évaluer les aptitudes des candidats.
	Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) - CQP Matelot : Formation pour devenir matelot sur les navires de pêche. - CQP Pêche : Formation spécialisée pour les métiers de la pêche.	

ENPA - 'École Nationale de Pêche et d'Aquaculture (L'École Nationale de Pêche et d'Aquaculture (ENPA) est un établissement d'enseignement supérieur spécialisé dans la formation des professionnels du secteur maritime, en particulier dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture. Elle vise à répondre aux besoins croissants de compétences dans ces secteurs essentiels pour l'économie marocaine.)	Bac Professionnel en Pêche et Aquaculture : Formation axée sur les techniques de pêche, la biologie marine, et la gestion des ressources aquatiques.	- Niveau : Avoir un Bac scientifique ou technique. - Dossier de candidature et entretien.
	Technicien Spécialisé en Pêche : Formation approfondie sur les pratiques de pêche, la sécurité maritime et la gestion des ressources.	- Niveau : Bac ou équivalent. - Dossier de candidature et tests de sélection.
	Licences professionnelles : Licences en gestion des ressources halieutiques et aquacoles, avec une approche pratique et théorique.	- Niveau : Bac +2 dans un domaine pertinent. - Dossier de candidature et entretien.
CFDMM - Le Centre de Formation et de Développement des Métiers de la Mer (Le Centre de Formation et de Développement des Métiers de la Mer (CFDMM) est un établissement dédié à la formation professionnelle dans le secteur maritime. Il vise à préparer les jeunes aux	Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) : - CQP Matelot : Formation pour devenir matelot sur les navires de pêche. - CQP Pêche : Formation spécialisée pour les métiers de la pêche.	- Âge Minimum : 16 ans. - Niveau Scolaire : Avoir complété la 3ème année de collège ou équivalent. - Dossier de Candidature : Comprend des documents académiques, un CV et une lettre de motivation. - Tests de Sélection : Des tests peuvent être réalisés

métiers liés à la pêche, à l'aquaculture et aux activités maritimes en général.)	Formations Spécialisées - Techniques de pêche. - Sécurité en mer. - Gestion des ressources aquatiques.	pour évaluer les aptitudes des candidats.
L'École Supérieure de Technologie (EST) propose plusieurs filières axées sur les métiers de la pêche et du secteur maritime. Ces formations sont conçues pour répondre aux besoins du marché et former des professionnels compétents.	Technologie de la Pêche : - Formation sur les techniques de pêche, la gestion des ressources halieutiques, et la biologie marine. - Couvre des aspects pratiques et théoriques de la pêche industrielle et artisanale.	- Bac : Avoir un baccalauréat scientifique ou technique. - Dossier de Candidature : Comprend un CV et une lettre de motivation. - Tests de Sélection : Possibilité de tests d'admission selon la filière.
	Aquaculture : - Étude des systèmes de culture des espèces aquatiques. - Formation sur la gestion des exploitations aquacoles, la nutrition, et la santé des poissons.	
	Gestion des Ressources Maritimes : - Approche intégrée sur la gestion durable des ressources maritimes. - Cours sur la législation, la conservation, et l'évaluation des stocks de poissons.	
	Sécurité Maritime : - Formation sur la sécurité en mer, les normes et réglementations maritimes. - Couvre les aspects de gestion des risques et de prévention des accidents.	
	Logistique et Transport Maritime :	

	- Étude des opérations logistiques liées au transport maritime et à la chaîne d'approvisionnement. - Cours sur la gestion des ports et des infrastructures maritimes.	
ISEM Casablanca – Institut Supérieur d’Études Maritimes (L’Institut Supérieur d’Études Maritimes est un établissement public relevant du Ministère de l’Équipement, du Transport, de la Logistique et de l’Eau. L’ISEM de Casablanca est le seul établissement qui forme des officiers de la Marine Marchande et des cadres supérieurs dans le domaine du transport maritime, des ports, de la logistique, et des activités connexes)	Sciences navales : Cette filière a pour objectif de former des officiers à la passerelle des navires de commerce	- Titulaire d’un baccalauréat scientifique ou technique avec mention - Ne pas dépasser 21 ans au 31 septembre de l’année en cours - Être apte physiquement à exercer à bord des navires de commerce - La pré-sélection se fait sur dossier et à la base de la moyenne obtenue au baccalauréat - Modalité du concours : test écrit + entretien oral
	Ingénierie navale : Cette filière a pour objectif de former des lieutenants mécaniciens	